

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Quand les chiffres vous parlent de la messagerie sécurisée en santé APICRYPT...

Lundi 19 juin 2017,

### **APICRYPT vient de passer la barre des 70 000 utilisateurs.**

Sans démarchage commercial de grande envergure ou télémarketing et sans financement public ou recours à l'emprunt à contrario d'autres solutions, le plus grand réseau de professionnels de santé poursuit sa croissance à deux chiffres chaque année (10% à 15%).

Alors que deux méthodes de calcul sont possibles, l'APICEM SARL a fait le choix de comptabiliser uniquement ses utilisateurs hospitaliers actifs et non le nombre total de praticiens des établissements disposant de l'outil.

Avec cette deuxième méthode de calcul, le réseau APICRYPT représente près de 206 000 utilisateurs potentiels !

Pour exemple, bien que les établissements de soins soient régulièrement incités à communiquer davantage, seuls 19 000 apicrypteurs hospitaliers sont actifs sur les 3 derniers mois alors que 157 000 pourraient l'être...

### **Il ne suffit pas de créer des boîtes de messageries sécurisées, il faut surtout qu'elles soient utilisées !**

Le nombre d'adresses mail créées n'est donc pas le critère de référence. Les flux qu'engendrent leurs utilisateurs sont un chiffre significatif d'autant que le Ministère de la Santé a souhaité soutenir financièrement les 500 premiers établissements attestant de l'usage d'une messagerie sécurisée.

APICRYPT a permis l'échange de 76 millions de messages en un an, ce qui la place là aussi sur la première marche du podium puisque le défaut de communication des autres gestionnaires de réseaux sur le sujet ne laisse que peu de possibilités de comparer.

À l'heure où les pouvoirs publics exigent toujours plus de transparence des réseaux, en imposant des « boîtes noires » surveillant les emails, en s'élevant contre le chiffrement des données, l'APICEM SARL s'est vue même demander de dévoiler le fonctionnement précis de son mécanisme de chiffrement.

Lire la suite en page 2 ...



Contact presse :

Isabelle VANDAELE  
i.vandaele@apicem.fr  
Tel : +33 (0)3 28 63 00 65  
Gsm : +33 (0)6 60 21 57 94

[www.miss-sante.fr](http://www.miss-sante.fr)

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Suite

## Hébergeur de données de santé, maintien d'un statu quo incompréhensible...

Le dossier est en cours d'instruction depuis 27 mois déjà, au lieu des 8 mois réglementaires et alors même que les experts de l'ASIP et de la CNIL se sont déjà prononcés. Néanmoins, l'instruction se prolonge et il est demandé à l'APICEM SARL de réaliser des formalités supplémentaires, non prévues par les textes, telles qu'un audit de sécurité par un prestataire tiers (audit PASSI). Malgré le caractère discriminatoire de ces demandes et le fait qu'aucun autre candidat à l'hébergement ne les ait subies, l'APICEM SARL a répondu favorablement à cette demande afin de faciliter les discussions et tenter de faire avancer ce dossier. Puis, l'APICEM SARL s'est vue indiquer, le 9 mai 2017, qu'une « ultime question » allait lui être adressée. Cette ultime question ne lui est toujours pas parvenue...

L'obtention de cet agrément serait la première étape pour entreprendre les travaux d'interopérabilité avec l'espace de confiance MSS encadré par la CNAMTS.

Après plus de deux ans d'attente et un investissement couteux en démarches administratives sans avancement significatif ou décision sur la demande, le dossier est au statu quo alors que l'APICEM SARL a démontré son implication à diverses reprises. Cette rétention du dossier au niveau du comité hébergeur n'est pas conforme au code de la santé publique.

Quand l'ASIP communique sur le travail que doit faire l'APICEM, il semble important de rétablir la vérité sur l'implication de chacun dans l'intérêt des praticiens utilisateurs de messageries et surtout dans l'intérêt des patients.

## Le changement est en marche...

Suite au changement annoncé au sein du Ministère, l'APICEM SARL qui n'a jamais souhaité rester inactive et impuissante a pris l'initiative de transmettre le 21 mai dernier un courrier à la nouvelle ministre, le Pr Agnès BUZYN, qui semble résolue à rétablir le dialogue avec les professionnels de santé. Dans ce courrier, il est question du détail des différents retards injustifiés pris sur l'instruction du dossier en question.

L'APICEM espère qu'une intervention du ministère puisse permettre une issue favorable et la levée des blocages dans les meilleurs délais.

\*Chiffres APICRYPT juin 2017



Contact presse :

Isabelle VANDAELE  
i.vandaele@apicem.fr  
Tel : +33 (0)3 28 63 00 65  
Gsm : +33 (0)6 60 21 57 94

[www.miss-sante.fr](http://www.miss-sante.fr)

APICEM SARL  
3 route de Bergues  
CS 20 007  
59 412 Coudekerque CEDEX 2

\*Chiffres APICRYPT juin 2017

Communiqué de presse - Juin 2017

Page 1/2